



18^e Journée du PCI D'un anniversaire à l'autre

**Lundi 10 octobre 2022
Théâtre de l'Alliance Française**

Initiée en 2004, la Journée du patrimoine culturel immatériel (PCI) est conçue comme un outil de diffusion de la Convention pour la sauvegarde du PCI auprès du public et un espace de débat entre experts et praticiens français et étrangers. Cette 18^e édition s'intéresse à l'engagement de la Maison des Cultures du Monde dans la sauvegarde du PCI, d'une part, et dans la création d'une discipline, l'ethnoscénologie, d'autre part.

Tandis que les célébrations des 40 ans de la Maison des Cultures du Monde battent leur plein, un autre anniversaire se profile déjà à l'horizon : les vingt ans en 2023 de l'adoption de la Convention pour la sauvegarde du PCI (ci-après la Convention). La Maison des Cultures du Monde ayant œuvré dès son origine à la valorisation et à la sauvegarde du PCI – avant même que cette terminologie ne soit employée ou même que cette notion ne devienne un objet dont vont s'emparer les politiques publiques – elle a naturellement participé aux différentes étapes de l'élaboration de cet instrument normatif. Elle s'est ainsi pleinement impliquée dans la rédaction et la mise en œuvre de cette convention. Elle a participé à des nombreuses réunions d'experts et de groupes de travail ayant toutes pour finalité d'imaginer un régime international cohérent pour la sauvegarde du PCI. Son fondateur, Chérif Khaznadar, a en outre présidé en 2008 la deuxième Assemblée générale des États parties à la Convention. Enfin, la Maison des Cultures du Monde figure parmi les premières organisations non gouvernementales accréditées pour exercer des fonctions consultatives auprès du Comité intergouvernemental de sauvegarde du PCI. En parallèle de cette participation institutionnelle au sein de l'Unesco, elle a continué à enrichir la connaissance des diverses formes du PCI à travers sa programmation de spectacles, ses manifestations scientifiques et ses publications¹. En 2011, le rôle pionnier de la Maison des Cultures du Monde en matière de sauvegarde du PCI s'est renforcé avec la désignation, par le

¹ Voir notamment les numéros de la revue *Internationale de l'Imaginaire* consacrés aux questions soulevées par la notion de PCI : *Le patrimoine culturel immatériel : les enjeux, les problématiques, les pratiques* (n°17, 2004) ; *Le patrimoine culturel immatériel à la lumière de l'Extrême-Orient* (n°24, 2009) ; *Le patrimoine culturel immatériel : premières expériences en France* (n°25, 2011) et *Alerte : patrimoine immatériel en danger* (n°29, 2014) et les *Cahiers du CFPCI*.

ministre de la Culture, de son centre de documentation comme organisme compétent pour la sauvegarde du PCI en France : Centre français du PCI.

Forte de cet attachement historique à la sauvegarde du PCI, la Maison des Cultures du Monde souhaite consacrer le premier temps de cette 18^e édition de la Journée du PCI à une approche rétrospective de la Convention. Elle propose de revenir sur la genèse de cet instrument et sur les seize premières années de sa mise en œuvre en invitant les personnes ayant joué un rôle essentiel dans sa conception et sa vie à partager leur réflexion sur son évolution. Correspond-elle aux objectifs qu'elles avaient prévus ou imaginés, en a-t-elle dérivé ?

La Maison des Cultures du Monde n'a pas seulement participé à l'élaboration et à l'application de la Convention, elle a aussi fondé, en 1995, une discipline, l'*ethnoscénologie*, en collaboration avec le Laboratoire de recherches spécialisé dans l'étude des pratiques spectaculaires humaines de l'Université de Paris VIII-Saint-Denis². Cette ethnosciences dédiée à « l'étude dans les différentes cultures des pratiques et des comportements humains spectaculaires organisés »³ est par nature transculturelle et pluridisciplinaire. Elle englobe les sciences humaines (l'anthropologie, la linguistique, l'ethnologie), les sciences de l'art (en particulier les arts du spectacle vivant et la musique) et les sciences cognitives qui impliquent aujourd'hui les sciences du vivant⁴. L'ethnoscénologie offre ainsi un espace d'analyse des pratiques performatives associant l'expérience, la théorie et la recherche. L'adoption de la Convention et l'introduction de la notion de PCI ont bien sûr affecté l'objet d'étude et les principes de l'ethnoscénologie en instituant une nouvelle grille de lecture des expressions culturelles traditionnelles.

Le second temps de cette journée du PCI se penchera donc sur la réception du PCI par l'ethnoscénologie. Il s'agira de s'interroger sur les effets de la Convention dans ce champ disciplinaire. Dans quelle mesure les mécanismes et les principes instaurés par la Convention entrent-ils en résonance avec les fondements de l'ethnoscénologie ? Existrent-ils des désaccords entre ces deux cadres conceptuels ?

² « La scène et la terre : questions d'ethnoscénologie », *Internationale de l'Imaginaire*, 1996, n°5, pp. 11-107 et 265-282.

³ Manifeste de l'ethnoscénologie du 9 février 1995, *Théâtre / Public*, mai-juin, 1995, n°123, pp. 46-48.

⁴ Jean-Marie Pradier, « L'ethnoscénologie : vers une scénologie générale », *L'annuaire théâtral*, 2001, vol. 29, p. 51.

Programme (sous réserve de modification)

13:00 : **Accueil**

13:15 : **Ouverture par Cédric Taurisson**, Directeur de la Maison des Cultures du Monde – CFPCI

13:30-15:30 : **Retour sur l'adoption et la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**

Noriko Aikawa-Faure, Directrice de l'Unité du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco de 1992 à 2003

Séverine Cachat, anthropologue, facilitatrice UNESCO, ancienne Directrice de la Maison des Cultures du Monde – CFPCI

Tim Curtis, Secrétaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, UNESCO

Jean-Pierre Ducastelle, Président du Cercle d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et Ancien président de la Commission du Patrimoine Immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Cécile Duvelle, Secrétaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2008 à 2015

Chérif Khaznadar, Président-fondateur de la Maison des Cultures du Monde

Sylvine Pickel-Chevalier, Professeure, Université d'Angers, ESTHUA Tourisme, culture et hospitalité

Rieks Smeets, Secrétaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 à 2008, expert auprès de l'Entité du patrimoine vivant de l'UNESCO

Discussion avec la salle

Pause

15:45-18:00 : **Ethnoscénologie : histoire d'une discipline nouvelle, de sa fondation à son essor**

Séverine Cachat, anthropologue, facilitatrice UNESCO, ancienne Directrice de la Maison des Cultures du Monde - CFPCI

Nathalie Gauthard, Professeure des Universités en arts du spectacle et de la scène à l'université d'Artois et présidente de la Société Française d'Ethnoscénologie

Florence Hinard, Comédienne et Doctorante contractuelle à l'Université Paris VIII

Chérif Khaznadar, Président-fondateur de la Maison des Cultures du Monde

Eléonore Martin, Maîtresse de conférences en arts du spectacle, Université Bordeaux Montaigne / ARTES, Vice-présidente de la Société Française d'Ethnoscénologie

Jean-Marie Pradier, Professeur émérite de l'Université Paris VIII, co-fondateur de l'ethnoscénologie, Chercheur à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

Carolane Sanchez, Maîtresse de Conférences en Arts de la scène, Université Bourgogne Franche-Comté, Artiste-chercheuse

Discussion avec la salle

18:00 : Clôture

Informations pratiques

Théâtre de l'Alliance Française
101 Bd Raspail
75006 Paris

Entrée libre sur inscription, dans la limite des places disponibles :

<https://forms.gle/tXLBbcZAWPPhMTHT6>

Renseignements complémentaires

Chargée de mission patrimoine culturel immatériel

02 57 24 04 56 | mission.pci@maisondesculturesdumonde.org